



MUNICIPALITÉ
DE
1173 FÉCHY
—

Féchy, le 24 juillet 2007

Préavis municipal no 4/2007
relatif à la pose de collecteurs d'eaux usées et à la réalisation
d'un trottoir ainsi que de l'éclairage public au Brez

Séance du Conseil général du 11 septembre 2007

AU CONSEIL GENERAL DE FECHY,

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Débutée en 1983, la mise en séparatif du réseau d'égouts des zones construites arrive à échéance avec le projet du Brez.

Celui-ci permet de raccorder ce quartier, de remplacer la conduite d'eau potable à charge du SIDEP, de remplacer la conduite de gaz à charge des Services Industriels de Lausanne, de prolonger le trottoir du cimetière au chemin de Chamberet et de compléter l'éclairage public.

Les servitudes nécessaires à la réalisation du trottoir et au passage des conduites ont été signées entre les propriétaires et la commune le 21 juin 2006.

Des conventions ont également été signées avec les propriétaires de vignes, le 27 avril 2007, pour le passage des conduites en bordure de leur propriété, avec signature de servitudes de passage après travaux.

Le projet a fait l'objet d'une consultation préalable des services de l'Etat concernés, puis d'une enquête publique du 22 mai au 21 juin 2007.
Celle-ci n'a suscité aucune remarque ou opposition.

Ce projet, établi par le bureau Liard, en continuité des travaux déjà réalisés, représente un investissement de Fr. 520'000.-- qui se décompose comme suit :

○ Génie civil, canalisations, trottoir, mur de soutènement en pierre	Fr. 375'000.--
○ Génie civil, éclairage public	Fr. 18'000.--
○ Eclairage public	Fr. 5'500.--
○ Ingénierie	Fr. 65'000.--
○ Divers et imprévus	<u>Fr. 56'500.--</u>
○ Total	Fr. 520'000.-- =====

